

{Réclamations de commercialisation facultatives pour le contenant et le livret entre parenthèses}
[étiquette du contenant]

SPEAR T CONCENTRÉ LIQUIDE
Insecticide/Acaricide biologique

SOLUTION

COMMERCIAL

Pour la suppression ou la répression des tétranyques à deux points, des thrips et des aleurodes sur les légumes de serre, baies de serre, les plantes ornementales cultivées dans des serres ou des grands tunnels et le cannabis cultivé dans des serres ou d'autres structures fermées, drosophiles à ailes tachetées sur les arbres fruitiers et les petits fruits cultivés à l'extérieur ou dans des grands tunnels et les baies cultivées en serre, et contre les pucerons sur les baies cultivées en serre.

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'EMPLOI

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

PRINCIPE ACTIF : GS-omega/kappa-Hctx-Hv1a 2,00 % (p/p)

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,09 % à titre d'agent de conservation

ATTENTION-IRRITANT POUR LA PEAU

N° D'HOMOLOGATION : 34679 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET : 0,5 L à 1 050 L, vrac

Lot :

Vestaron Corporation
4717 Campus Drive, Suite 1200
Kalamazoo, MI 49008, USA
Téléphone : 1 919 694-1022

MISES EN GARDE :

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Peut provoquer une irritation de la peau. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Bien se laver à l'eau et au savon après la manipulation et avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes.

Équipement de protection individuelle (ÉPI) : Les travailleurs doivent porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistants aux produits chimiques et des chaussettes et des chaussures pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations. Les gants ne sont pas requis à l'intérieur de la cabine fermée pendant l'application.

Pendant les applications pneumatiques, les travailleurs doivent porter une combinaison résistante aux produits chimiques avec une cagoule résistante aux produits chimiques par-dessus d'une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistants aux produits chimiques, des chaussettes, des chaussures résistants aux produits chimiques et un respirateur avec une cartouche anti-vapeurs organiques approuvé par le NIOSH avec un préfiltre approuvé pour les pesticides OU une boîte filtrante approuvé par le NIOSH approuvé pour les pesticides.

Suivre les consignes du fabricant pour le nettoyage et l'entretien de l'ÉPI. En l'absence de telles directives pour l'équipement lavable, utiliser de l'eau chaude et un détergent. Ne pas entreposer ou laver l'ÉPI avec la lessive ordinaire.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ POUR LES UTILISATEURS

Enlever les vêtements/l'ÉPI immédiatement si le pesticide y pénètre. Ensuite se laver à grande eau et enfiler des vêtements propres.

Enlever l'ÉPI immédiatement après avoir manipulé ce produit. Laver l'extérieur des gants avant de les enlever. Aussitôt que possible, se laver à fond et mettre des vêtements propres.

Délai de sécurité (DS) : NE PAS pénétrer ou permettre l'accès aux travailleurs dans les zones traitées durant 4 heures, ou avant que les bouillies de pulvérisation ne soient sèches, à moins de porter l'ÉPI appropriée spécifiée pour la méthode d'application.

Appliquer sur les cultures agricoles seulement lorsque le potentiel de dérive est au minimum vers les zones d'habitation ou vers des zones d'activité humaine telles des résidences, chalets, écoles et superficies récréatives. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.

Appliquer uniquement de manière à ce que ce produit n'entre pas en contact avec des travailleurs ou d'autres personnes, soit directement ou soit par la dérive de pulvérisation. Seuls des manipulateurs protégés peuvent se trouver dans la zone d'application.

NE PAS appliquer par voie aérienne.

PREMIERS SOINS :

En cas d'ingestion, appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant ou l'étiquette ou encore noter le nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

Traiter selon les symptômes.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

Pour réduire le ruissellement des zones traitées dans les habitats aquatiques, éviter l'application sur des zones à pente modérée à raide, un sol compacté ou argileux.

Éviter l'application lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des zones aquatiques par le ruissellement peut être réduite par l'ajout d'une bande filtrante végétale entre la zone traitée et le bord du plan d'eau.

ENTREPOSAGE :

Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Entreposer le produit dans son contenant d'origine, à la température ambiante pour jusqu'à un an. Ne pas laisser le produit geler. Utiliser tout le produit après l'ouverture de la bouteille. Ne pas entreposer la bouteille ouverte pour une utilisation ultérieure.

ÉLIMINATION :

Contenants recyclables:

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale ou territoriale.

Contenants récupérables:

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Contenants à remplissages multiples:

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au titulaire ou à l'organisme de réglementation provincial ou territoriale. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

[livret]

GROUPE	32	INSECTICIDE
---------------	-----------	--------------------

SPEAR T CONCENTRÉ LIQUIDE
Insecticide/Acaricide biologique

SOLUTION

COMMERCIAL

Pour la suppression ou la répression des tétranyques à deux points, des thrips et des aleurodes sur les légumes de serre, baies de serre, les plantes ornementales cultivées dans des serres ou des grands tunnels et le cannabis cultivé dans des serres ou d'autres structures fermées, drosophiles à ailes tachetées sur les arbres fruitiers et les petits fruits cultivés à l'extérieur ou dans des grands tunnels et les baies cultivées en serre, et contre les pucerons sur les baies cultivées en serre.

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

PRINCIPE ACTIF : GS-omega/kappa-Hxtx-Hv1a 2,00 % (p/p)

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,09 % à titre d'agent de conservation

ATTENTION-IRRITANT POUR LA PEAU

N° D'HOMOLOGATION : 34679 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET : 0,5 L à 1 050 L, vrac

Vestaron Corporation
4717 Campus Drive, Suite 1200
Kalamazoo, MI 49008, USA

Téléphone : 1 919 694-1022

**MISES EN GARDE :
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

Peut provoquer une irritation de la peau. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Bien se laver à l'eau et au savon après la manipulation et avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes.

Équipement de protection individuelle (ÉPI) : Les travailleurs doivent porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistants aux produits chimiques et des chaussettes et des chaussures pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations. Les gants ne sont pas requis à l'intérieur de la cabine fermée pendant l'application.

Pendant les applications pneumatiques, les travailleurs doivent porter une combinaison résistant aux produits chimiques avec une cagoule résistant aux produits chimiques par-dessus d'une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes, des chaussures résistant aux produits chimiques et un respirateur avec une cartouche anti-vapeurs organiques approuvé par le NIOSH avec un préfiltre approuvé pour les pesticides OU une boîte filtrante approuvé par le NIOSH approuvé pour les pesticides.

Suivre les consignes du fabricant pour le nettoyage et l'entretien de l'ÉPI. En l'absence de telles directives pour l'équipement lavable, utiliser de l'eau chaude et un détergent. Ne pas entreposer ou laver l'ÉPI avec la lessive ordinaire.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ POUR LES UTILISATEURS

Enlever les vêtements/l'ÉPI immédiatement si le pesticide y pénètre. Ensuite se laver à grande eau et enfiler des vêtements propres.

Enlever l'ÉPI immédiatement après avoir manipulé ce produit. Laver l'extérieur des gants avant de les enlever. Aussitôt que possible, se laver à fond et mettre des vêtements propres.

Délai de sécurité (DS) : NE PAS pénétrer ou permettre l'accès aux travailleurs dans les zones traitées durant 4 heures, ou avant que les bouillies de pulvérisation ne soient sèches, à moins de porter l'ÉPI appropriée spécifiée pour la méthode d'application.

Appliquer sur les cultures agricoles seulement lorsque le potentiel de dérive est au minimum vers les zones d'habitation ou vers des zones d'activité humaine telles des résidences, chalets, écoles et superficies récréatives. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.

Appliquer uniquement de manière à ce que ce produit n'entre pas en contact avec des travailleurs ou d'autres personnes, soit directement ou soit par la dérive de pulvérisation. Seuls des manipulateurs protégés peuvent se trouver dans la zone d'application.

NE PAS appliquer par voie aérienne.

PREMIERS SOINS :

En cas d'ingestion, appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant ou l'étiquette ou encore noter le nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

Traiter selon les symptômes.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

Pour réduire le ruissellement des zones traitées dans les habitats aquatiques, éviter l'application sur des zones à pente modérée à raide, un sol compacté ou argileux.

Éviter l'application lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des zones aquatiques par le ruissellement peut être réduite par l'ajout d'une bande filtrante végétale entre la zone traitée et le bord du plan d'eau.

ENTREPOSAGE :

Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Entreposer le produit dans son contenant d'origine, à la température ambiante pour jusqu'à un an. Ne pas laisser le produit geler. Utiliser tout le produit après l'ouverture de la bouteille. Ne pas entreposer la bouteille ouverte pour une utilisation ultérieure.

ÉLIMINATION :**Contenants recyclables:**

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale ou territoriale.

Contenants récupérables:

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Contenants à remplissages multiples:

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au titulaire ou à l'organisme de réglementation provincial ou territoriale. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT

SPEAR T CONCENTRÉ LIQUIDE est un insecticide/acaricide biologique qui contient le peptide GS-omega/kappa-Hctx-Hv1a comme principe actif pour la répression des tétranyques à deux points et des thrips et la suppression des aleurodes sur les légumes serre, les plantes ornementales cultivées dans des serres ou des grands tunnels, et des baies cultivées en serre, répression de l'araignée rougeye à deux points sur cannabis cultivé dans des serres ou d'autres structures fermées, répression des pucerons sur les baies cultivées en serre, et la répression des drosophiles à ailes tachetées sur les arbres fruitiers et les petits fruits cultivés à l'extérieur ou dans des grands tunnels et les baies cultivées en serre.

Le principe actif de SPEAR T CONCENTRÉ LIQUIDE agit en grande partie par contact et agit principalement comme inhibiteur du système nerveux central chez les ravageurs ciblés qui infestent les cultures indiquées sur l'étiquette. SPEAR T CONCENTRÉ LIQUIDE est mélangé à de l'eau et est appliqué sous forme de pulvérisation foliaire.

MODE D'EMPLOI

SPEAR T CONCENTRÉ LIQUIDE est efficace sur les stades immature et adulte des insectes indiqués et des acariens. Un dépistage étroit et une observation précoce des signes d'infestation sont fortement recommandés. Les premiers stades de vie ou plus jeunes sont des stades plus sensibles. {SPEAR T CONCENTRÉ LIQUIDE n'est pas efficace au stade de l'œuf.}

Une couverture complète des parties infestées des plantes est nécessaire; SPEAR T CONCENTRÉ LIQUIDE n'a pas d'activité systémique.

La phytotoxicité de SPEAR T CONCENTRÉ LIQUIDE a été évaluée sur diverses cultures dans une multitude de conditions de croissance normales. Toutefois, il est impossible de tester tous les mélanges et toutes les combinaisons possibles sur toutes les variétés de cultures. Avant de traiter toute la culture, faire un essai sur une petite parcelle de culture pour évaluer la sensibilité.

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

NE PAS rejeter d'effluent contenant ce produit dans les réseaux d'égouts, les lacs, les cours d'eau, les étangs, les estuaires, les océans ou tout autre plan d'eau.

NE PAS appliquer par voie aérienne.

NE PAS appliquer ce produit à l'aide d'un système d'irrigation de quelque type que ce soit.

Lutte antiparasitaire intégrée (LAI) :

SPEAR T CONCENTRÉ LIQUIDE constitue un outil important à la bonne gestion des insectes lorsque l'emploi d'un insecticide est nécessaire. Appliquer SPEAR T CONCENTRÉ LIQUIDE seul ou en rotation avec des insecticides chimiques. Cela se traduira par une diminution de la sensibilité aux dommages causés par les insectes, une diminution globale de l'emploi d'insecticides chimiques, et un ralentissement de l'acquisition d'une résistance aux pesticides. Communiquer avec un conseiller à la lutte antiparasitaire, un conseiller agricole ou le fabricant du produit avant de traiter une culture où des insectes utiles sont employés dans le cadre d'un programme de LAI. Consulter les autorités agricoles locales pour connaître des stratégies de LAI propres à votre (vos) culture(s) et votre emplacement.

Délai d'attente avant la récolte :

SPEAR T CONCENTRÉ LIQUIDE peut être appliqué jusqu'à et y compris la journée de la récolte. DAAR = 0 jour.

Directives d'application

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.

Dérive de pulvérisation

Application par pulvérisateur agricole: NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent est inférieure à 1 km/h. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS pulvériser en gouttelettes de taille inférieure au calibre fine de la classification de l'American Society of

Agricultural Engineers (ASABE S572.1 à 572.3). La hauteur de la rampe doit être de 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Application à l'aide d'une pulvérisation pneumatique NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent est inférieure à 1 km/h. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS diriger le jet de pulvérisation au-dessus des plantes ciblées. Arrêter la pulvérisation par les buses extérieures au bout des rangs et aux rangs externes. NE PAS appliquer si la vitesse du vent dépasse 16 km/heure au site de traitement, tel que mesure à l'extérieur du site, du côté exposé au vent.

Appliquer en pulvérisation foliaire à l'aide d'un équipement de pulvérisation au sol conventionnel (pulvérisateurs à haute pression ou à faible volume). Pour les applications intérieures, mélanger 2 à 3 litres de SPEAR T avec de l'eau jusqu'à un volume total de 100 litres pour préparer une solution de produit à 2 à 3%. Appliquer en volume suffisant pour obtenir une couverture complète de la culture cible (300 à 900 litres de cette solution de pulvérisation sont généralement suffisants pour traiter 1 hectare). Pour les cultures en verger, appliquer en volume de pulvérisation minimal de 470 L/ha. Pour les autres cultures extérieures, appliquer en volume de pulvérisation minimal de 187 L/ha. Pour les applications extérieures contre la drosophile à ailes tachetées, appliquer de 9,4 à 28,0 litres de SPEAR T par hectare.

Utiliser un agent d'épandage/un adhésif ou un agent tensioactif non ionique à raison de 0,125 % v/v pour améliorer l'adhérence de SPEAR T CONCENTRÉ LIQUIDE à la culture. Répéter les applications tous les 3 à 10 jours en fonction du taux de croissance des plantes, du niveau d'activité des ravageurs et des facteurs climatiques. Lorsque les conditions sont propices à une forte pression des ravageurs, utiliser l'intervalle de pulvérisation le plus court, utiliser une dose plus élevée, et/ou augmenter le volume de pulvérisation afin d'améliorer la couverture. Ne pas effectuer plus de trois applications consécutives de SPEAR T CONCENTRÉ LIQUIDE et ne pas effectuer plus de six applications par année. Ne pas pulvériser jusqu'au ruissellement.

RAVAGEURS SUPPRIMÉS OU RÉPRIMÉS PAR SPEAR T CONCENTRÉ LIQUIDE SUR LES CULTURES SUIVANTES :

Légumes cultivés en serre

Cultures	Insectes/acariens ravageurs
Aubergine Concombre Poivrons Tomate	Répression du tétranyque à deux points (<i>Tetranychus urticae</i>) Répression des thrips, y compris les thrips des petits fruits (<i>Frankliniella occidentalis</i>) Suppression des aleurodes, y compris l'aleurode du tabac (<i>Bemisia tabaci</i>) et l'aleurode des serres (<i>Trialeurodes vaporariorum</i>)
Transplants de légumes (concombres, tomates, poivrons et aubergine)	

--	--

Plantes ornementales herbacées cultivés en serre ou des grands tunnels

Cultures	Insectes/acariens ravageurs
Plantes annuelles et vivaces à fleurs et à feuillage cultivées en conteneur	Répression du tétranyque à deux points (<i>Tetranychus urticae</i>)
Plantes annuelles et vivaces cultivées en conteneur ou dans la terre ou cultivées en terre pour les fleurs coupées	Répression des thrips, y compris les thrips des petits fruits (<i>Frankliniella occidentalis</i>) Suppression des aleurodes, y compris l'aleurode du tabac (<i>Bemisia tabaci</i>) et l'aleurode des serres (<i>Trialeurodes vaporariorum</i>)

Bleuets, cerises, mûres et framboises (sous-groupe de cultures 13-07A) cultivés à l'extérieur ou dans des grands tunnels

Cultures	Insectes ravageurs
Bluets, cerises, sous-groupe de cultures 13-07A comprenant la mûre des Andes (y compris la mûre des Andes, la mûre arctique, la mûre du bingle, la mûre satinée noire, la mûre de Boysen, la mûre brombière, la mûre de Californie, la mûre de Chester, la mûre cherokee, la mûre de Cheyenne, la mûre commune, la mûre corynée, la mûre d'arrow, la mûre de rosée, la mûre de l'Himalaya, l'écorchette, la mûre lavacaberry, la mûre de Logan, la mûre de Lucrèce, la mûre de mammoth, la myrtille de marionthe, la mora, le deronce de Mures, la canneberge nectarienne, la myrtille nordique, olallieberry, baie à feuilles persistantes de l'Oregon, myrtille phénoménale, baie ramense, mûre corbeau, rossberry, mûre raven, mûre rossberry, mûre shawnee, myrtille du Sud, tayberry, jeune mellier, zarzamora, et cultivars, variétés et/ou hybrides de ceux-ci), airelle logan, framboise	Répression de la drosophile à ailes tachetées (<i>Drosophila suzukii</i>)

noire et rouge, framboise sauvage et cultivars, variétés et/ou hybrides de ceux-ci.)	
--	--

Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que Vestaron Corporation dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, Vestaron Corporation n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et(ou) la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.

Mûres et framboises (sous-groupe de cultures 13-07A) cultivées en serre	
Cultures	Insectes/acariens ravageurs
Sous-groupe de cultures 13-07A comprenant mûre (y compris les nombreux cultivars, variétés et/ou hybrides connus en anglais sous des noms tels que Andean blackberry, arctic blackberry, bingleberry, black satin berry, boysenberry, brombeere, California blackberry, Chesterberry, Cherokee blackberry, Cheyenne blackberry, common blackberry, coryberry, darrowberry, dewberry, Dirksen thornless berry, evergreen blackberry, Himalayaberry, hullberry, lavacaberry, loganberry, lowberry, Lucretiaberry, mammoth blackberry, marionberry, mora, mures deronce, nectarberry, Northern dewberry, olallieberry, Oregon evergreen berry, phenomenalberry, rangeberry, ravenberry, rossberry, Shawnee blackberry, Southern dewberry, tayberry, youngberry et zarzamora); mûre de Logan, framboise (noire et rouge), , cultivars, variétés et/ou hybrides de ces cultures	Répression du tétranyque à deux points (<i>Tetranychus urticae</i>) Répression de la drosophile à ailes tachetées (<i>Drosophila suzukii</i>) Répression des thrips, y compris les thrips des petits fruits (<i>Frankliniella occidentalis</i>) Répression de pucerons Suppression des aleurodes, y compris l'aleurode du tabac (<i>Bemisia tabaci</i>) et l'aleurode des serres (<i>Trialeurodes vaporariorum</i>)
Petits fruits de plantes naines (sous-groupe de cultures 13-07G) cultivées en serre	
Cultures	Insectes/acariens ravageurs
Petits fruits de plantes naines (sous-groupe de cultures 13-07G) comprenant raisin d'ours; myrtille; les bleuets nains ; chicouté; canneberges ; airelle rouge; fruit de kunzea;	Répression du tétranyque à deux points (<i>Tetranychus urticae</i>) Répression de la drosophile à ailes tachetées (<i>Drosophila suzukii</i>)

pain de perdrix; fraise; cultivars, variétés et/ou hybrides de ces denrées.	Répression des thrips, y compris les thrips des petits fruits (<i>Frankliniella occidentalis</i>) Répression de pucerons Suppression des aleurodes, y compris l'aleurode du tabac (<i>Bemisia tabaci</i>) et l'aleurode des serres (<i>Trialeurodes vaporariorum</i>)
---	---

Cannabis cultivé dans des serres ou d'autres structures fermées

Culture	Acariens ravageurs
Cannabis cultivé dans des serres ou d'autres structures fermées	Répression du tétranyque à deux points (<i>Tetranychus urticae</i>)

Les applications foliaires ne doivent être effectuées que pendant la phase de croissance végétative.

Ce produit peut être mélangé avec un engrais, un supplément ou avec des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l'environnement et les zones tampons sans pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d'association au mélange en cuve divergent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas faire de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette.

Dans certains cas, les produits de lutte antiparasitaire mélangés en cuve peuvent entraîner une activité biologique réduite ou des dommages accrus à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec Vestaron Corporation au 919-694-1022 pour demander des renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de la gestion de la résistance, SPEAR T CONCENTRÉ LIQUIDE contient un insecticide/acaricide appartenant au Groupe 32. Toute population d'insectes peut renfermer des individus naturellement résistants à SPEAR T CONCENTRÉ LIQUIDE et à d'autres insecticides/acaricides du Groupe 32. Les individus résistants peuvent finir par dominer au sein de la population des insectes si des insecticides de ce groupe sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut aussi exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance. Pour retarder la résistance aux insecticides :

- Dans la mesure du possible, alterner SPEAR T CONCENTRÉ LIQUIDE ou les insecticides/acaricides du même Groupe 32 avec des insecticides qui appartiennent à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes nuisibles.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des insecticides qui appartiennent à des groupes différents et qui sont efficaces contre les organismes nuisibles ciblés.
- Utiliser les insecticides/acaricides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée qui privilégie le dépistage et la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides de même que l'intégration de pratiques culturales ou biologiques ou d'autres formes de lutte chimique.
- Surveiller les populations d'organismes nuisibles traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance. Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur un site ou un organisme nuisible précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée.

Pour obtenir davantage d'information et pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec les représentants de Vestaron Corporation au 1 919 694-1022.

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

[Réclamations marketing facultatives sur le contenant ou dans le livret]

{Avantage total en serre}
 {{Pour la lutte contre} {Supprime ou réprime} {les thrips} {les aleurodes} {les tétranyques à deux points} dans les serres}
 {Supprime ou réprime les trois principaux ravageurs en serre : les thrips, les aleurodes et les tétranyques à deux points}
 {Insecticide biologique pour les thrips/aleurodes/tétranyques à deux points dans les serres}
 {Pour la gestion des {thrips} {aleurodes} {et} {tétranyques à deux points} dans les serres}
 {Destiné aux cultures vivrières et non vivrières, et aux fleurs ornementales}
 {Destiné à un usage dans les serres}
 {Non destiné à un usage résidentiel}
 {Doit être dilué avec de l'eau avant l'utilisation – consulter le livret pour le mode d'emploi}
 {Spear® est une marque déposée de Vestaron Corporation}
 {Le nom et le logo de Vestaron sont des marques déposées de Vestaron Corporation}
 {Insecticide biologique}
 {Pesticide biologique}
 {Acaricide biologique}
 {Insecticide et acaricide biologiques}
 {Insecticide biologique peptidique}

{Pesticide biologique peptidique}
{Acaricide biologique peptidique }
{Pesticide à base de peptides}
{Insecticide à base de peptides}
{Acaricide à base de peptides} {Pour un usage sur les plantes ornementales}
{Concentré liquide – facile à mélanger}
{Aucune odeur nuisible}
{Stockable à température ambiante}
{Délai d'attente avant la récolte de zéro jour}
{S'utilise avant la récolte}
{Peut être appliqué tout juste avant la récolte}
{Peut être appliqué sur les fleurs ouvertes}
{Homologué pour être appliqué sur les fleurs ouvertes}
{Compatible avec les pratiques de lutte antiparasitaire intégrée}
{Fabriqué par fermentation}
{Ne contient pas d'organismes vivants}
{Ne contient pas d'organismes}